PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Les Bonnes Pratiques en Pays de la Loire



La CARENE

La Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire



Au cœur des énergies

La Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire constitue un pôle économique important notamment grâce aux infrastructures portuaires du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire, mais aussi par la forte représentation du secteur industriel avec les constructions aéronautique et navale. Plusieurs communes accueillent des activités portuaires : Donges (2ème raffinerie de France), Montoir de Bretagne (plateforme logistique connecté à 600 ports du monde pour l'agro-alimentaire, l'énergie - terminal gaz..) et Saint-Nazaire (construction et réparation navale...).

Le territoire possède un patrimoine naturel remarquable, entre l'estuaire de la Loire et le littoral et se situe en partie dans le périmètre—du Parc Naturel Régional de Brière. Il est composé de vastes zones humides et de marais, avec de très fortes contraintes foncières.

Compte tenu de ces enjeux forts, la CARENE a souhaité s'engager dans une démarche énergie-climat en 2011 à travers un Contrat d'Objectif Territorial. Le PCET a pour objectif de décliner un des objectifs de l'Agenda 21 : coproduire un développement durable partagé et exemplaire dédié à la lutte contre le changement climatique. Les résultats attendus sont la réalisation d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre du territoire et l'accompagnement plus spécifique des actions liées à l'habitat et aux acteurs économiques. La collectivité souhaite montrer l'exemple, en incitant les acteurs du territoire à réfléchir également à leur responsabilité et leur engagement en faveur du changement climatique.

Territoire

■ Pays de la Loire, Loire Atlantique



Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

1 Communauté d'Agglomération

10 communes

116 500 habitants

391 km²

Territoire urbain et rural sous l'influence de l'estuaire de la Loire et de nombreuses zones humides

Date de mise en œuvre

Démarche énergie climat initiée depuis 2011 et lancement du PCET en 2012

Partenaires

ADEME, Conseil Régional, Conseil de Développement



Exemples à suivre téléchargeables sur le site http://paysdelaloire.ademe.fr

Zoom « Liste des actions »

- Inventaire des émissions de gaz à effet de serre
- Systématisation de l'AEU lors des opérations d'aménagement
- Programme sur les friches urbaines autour de la réalisation d'un IHU
- Bilans thermographiques, sensibilisation et mesures incitatives pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- Sensibiliser les entreprises à l'enjeu économique de l'énergie, des déchets et des déplacements : accompagnement d'une Zone d'Activités exemplaire
- Mobilisation en vue de la rénovation de parcs de copropriétés
- Développement d'HélYce, ligne de bus rapide
- PDEA : Plan de Déplacement d'Entreprises et d'Administrations
- Réflexion sur le développement de la méthanisation
- Plan de prévention des déchets
- Lancement d'un Conseil en Energie Partagé

POUR EN SAVOIR PLUS

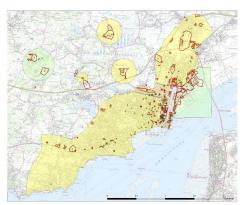
- http://paysdelaloire.ademe.fr
- www.ademe.fr/
- Le site de la CARENE : www.agglocarene.fr

CONTACTS

- La CARENE
 4 avenue Commandant l'Herminier
 44600 Saint Nazaire
 02 51 16 48 48
 caillaultf@agglo-carene.fr
 Chargée de mission plan climat :
 Fabienne Caillault
- ADEME Pays de la Loire
 5 bd Vincent Gâche BP 90302
 44203 Nantes Cedex 2
 02 40 35 68 00
 ademe.paysdelaloire@ademe.fr

L'Inventaire Historique Urbain : Inventorier les sites potentiellement pollués pour favoriser le renouvellement urbain

La CARENE, consciente de son héritage industriel et militaire s'est fixée pour objectif de réaliser 30% de programmes d'aménagement en renouvellement urbain. C'est projets un de ces d'aménagement, situé à Trignac, qui a révélé le besoin de réaliser un IHU. Pendant 4 ans, la procédé **CARENE** au recensement de sa capacité foncière. Elle a inventorié les possibilités d'extension et



d'aménagement des dents creuses, essentiellement sur les communes de Saint Nazaire et de Trignac où les zones de renouvellement et les projets d'aménagement étaient les plus nombreux. Cette démarche a été menée dans le cadre d'un Contrat d'objectif territorial promu par l'ADEME. Le résultat est la mise en place d'une couche d'informations géo-référencées, à l'échelle du parcellaire cadastral. Le but de la démarche a été de cartographier le plus précisément possible les endroits où se trouvent les risques de pollution afin d'aboutir à une connaissance précise de la situation foncière en amont des projets d'aménagement.

Aujourd'hui, grâce à l'IHU, la CARENE alimente l'étude historique des bureaux d'études et facilite les investigations sur le terrain. Les informations fournies par l'IHU sont également utiles aux différents services de la collectivité qui interviennent sur le sol, notamment le service de la voierie.

La mobilisation des acteurs économiques

Le parc d'activité de Brais – Pédras regroupe 165 entreprises (industrielles, artisanales, ou de services aux entreprises) et 2500 salariés.

Une démarche de management environnemental est en cours, elle s'appuie notamment sur l'association d'entreprises ABPE qui compte 57 adhérents et 1 600 salariés. Cette association est engagée dans 3 domaines : la gestion collective des déchets, la gestion mutualisée de la sécurité de la zone, le développement durable. Dans le cadre de la préparation de son plan climat, la CARENE a décidé de soutenir les actions volontaristes de l'association en l'aidant à renforcer sa démarche en matière d'énergie, de mobilité et de déchets ce qui contribuera à mobiliser les entreprises sur la question du changement climatique. La CARENE. parallèlement. réfléchi aux conditions de



déploiement de cette initiative sur les autres zones d'activités du territoire. Sont envisagés entre autre : un plan de mobilité interentreprises, la désignation de référents mobilité dans les entreprises pour sensibiliser, informer les salariés à l'intérêt du transport collectif, l'aménagement d'un parking de covoiturage et la formation à l'éco conduite, la constitution d'un réseau de référents énergie et une opération collective d'audits énergétiques.